

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'Etat de Vaud lance les travaux de renaturation du Grand Canal dans la basse plaine du Rhône

**Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) lance demain les travaux de renaturation du Grand Canal, situé dans la basse plaine du Rhône. Prévus sur un tronçon de 1,3 km, les aménagements représentent le plus long chantier de renaturation jamais mené dans le canton. Les communes d'Yvorne et de Corbeyrier sont associées à ce projet, qui se réalise avec le soutien de la Confédération et de Romande Energie. Les travaux, dont la fin est prévue en juillet prochain, permettront de renforcer la biodiversité locale, d'améliorer la gestion des eaux de surface et d'offrir des espaces de détente à la population dans un cadre plus attractif.**

Véritable colonne vertébrale du réseau de drainage de la basse plaine du Rhône, le Grand Canal constitue un important élément de liaison pour la faune aquatique et terrestre de la région. Le cours d'eau recoupe de nombreux enjeux auxquels le projet de renaturation permettra de répondre. Mené sur un tronçon de 1,3 km en aval de l'étang de Versvey, l'aménagement des rives du Grand Canal va se réaliser sur le territoire de la commune d'Yvorne. En cédant une parcelle forestière en bordure du cours d'eau, la commune de Corbeyrier est elle aussi associée au projet, qui doit s'achever au mois de juillet 2019.

#### Un chantier diversifié

En plus d'un élargissement du lit du cours d'eau, de nombreuses interventions sont prévues tout au long du tronçon. Plusieurs bras secondaires verront le jour, des falaises pour la nidification des martins-pêcheurs seront créées et des plans d'eau seront aménagés le long du Grand Canal afin de favoriser les batraciens et la petite faune. Une nouvelle haie d'essences indigènes de grands arbres sera plantée en rive gauche, alors que le chantier permettra d'enterrer la ligne électrique présente le long du canal. Toujours en rive gauche, la route sera remplacée par un chemin agricole en gravier. Quatre zones d'accueil pour le public compléteront les aménagements.

Longeant le secteur des Iles des Clous, dans lequel un élargissement des rives du Rhône est prévu à terme dans le cadre de la 3<sup>e</sup> correction du fleuve, le projet de renaturation du Grand Canal s'inscrit par ailleurs dans un contexte plus large d'amélioration paysagère de la région et de renforcement du réseau écologique cantonal.

## Planification cantonale

Le projet du Grand Canal caractérise la volonté du DTE de rendre à la nature 150 kilomètres de cours d'eau en raison de leur haut potentiel écologique. En donnant plus d'espace aux rivières, les travaux de renaturation permettent le développement de milieux propices à une faune et une flore diversifiées. L'élargissement du lit des cours d'eau garantit aussi une meilleure absorption des fluctuations du niveau d'eau, et donc de réduire les dangers liés aux crues, notamment. Quant à la population, elle profite de paysages enrichis et de nouveaux lieux de détente.

Financés à 65% par la Confédération, les travaux de renaturation du Grand Canal sont estimés à 1,6 million de francs. Ils bénéficient d'une participation de 500'000 francs du fonds Naturemade Star de Romande Energie. Le solde est pris en charge par l'Etat de Vaud.

Un film présentant les démarches préliminaires en vue du chantier de renaturation du Grand Canal est disponible sur [www.vd.ch/renaturation](http://www.vd.ch/renaturation)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 janvier 2019

### **RENSEIGNEMENTS**

DTE, Direction générale de l'environnement, Philippe Hohl, chef de la division Ressources en eau et économie hydraulique,

[079 484 48 58](tel:0794844858)

DTE, Direction générale de l'environnement, Olivier Stauffer, chef de la section Revitalisation des cours d'eau,

[021 316 75 63](tel:0213167563)